

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

SEML route des lasers - Modification de l'assiette subventionnable du plan de financement pour le bâtiment « Khara »- Avenant n°1 - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Conseil de communauté a décidé par délibération n°2010/0006, en date du 15 janvier 2010 que la CUB cofinance à hauteur de 262 500€, le projet Khara relatif à la construction d'un immeuble de bureaux et ateliers (recherche et développement) sur le site de la photonique à Pessac, pour le compte de la SEML Route des Lasers dont le plan de financement s'élève à 3 500 000€ H.T.

Toutefois, le coût global de l'opération a évolué notamment du fait de l'édification d'un étage supplémentaire et de la construction d'un parking en sous-sol avec cuvelage nécessaire au développement futur du site estimé à 1 300 000 H.T. Ainsi, le projet global est évalué à 6 352 351 € H.T.

Les collectivités : le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de Gironde et la Communauté Urbaine sont sollicités pour un montant d'aide globale de 875 000 € répartis comme suit : 350 000 € pour le Conseil Régional d'Aquitaine, 262 500 pour le Conseil Général de Gironde et 262 500€ pour la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Cette délibération modifie le montant subventionnable voté par la délibération n°2010/0006 du 15 janvier 2010 en le ramenant de 3 500 000 € H.T à 6 352 351 € H.T, conformément au tableau comparatif ci-après :

Nature des dépenses	Montant H.T	Ressources	Ancien montant H.T
Etudes et Travaux	6 227 795	<u>Aides publiques</u> Union Européenne	875 000
Maîtrise d'ouvrage déléguée	124 556	<u>Collectivités locales :</u> <u>Conseil régional</u> <u>Conseil Général</u> <u>Communauté Urbaine de Bordeaux</u>	350 000 262 500 262 500
		<u>Autofinancement</u>	4 602 351
Montant global projet	6 352 351	Montant global projet	6 352 351

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités locales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la SEML Route des lasers nous a fait connaître par la décision de son conseil d'administration du 25 Août 2010 que le montant d'investissement relatif au bâtiment Khara serait de 6 352 351 € H.T et non 3 500 000 € H.T comme prévu initialement. Eu égard à cet élément, la subvention déjà attribuée par la CUB est maintenu et le montant de dépenses subventionnable pour le bâtiment Khara est de 6 352 351 € H.T au lieu des 3 500 000 € H.T prévus initialement.

DECIDE

Article 1 : l'attribution à la SEML Route des Lasers pour la réalisation au sein de la cité de la photonique à Pessac d'une subvention de 262 500€ pour la réalisation du bâtiment Khara pour un montant de dépenses subventionnable de 6 352 351 € H.T.

Article 2 : Monsieur le Président de la CUB est autorisé à signer l'avenant n°1 à la convention ci annexée prévoyant les modalités de règlement de la subvention communautaire

Article 3 : La présente dépense sera imputée sur le budget de l'exercice en cours au chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA 310.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie-Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 DÉCEMBRE 2010

PUBLIÉ LE : 15 DÉCEMBRE 2010

M. JEAN-JACQUES BENOIT